



Ambassade de Grèce en France

Adresse : 17, rue Auguste Vacquerie
75116 Paris – France

Paris 12 juin 2025

Contact : K. Tzitzirachou

No. 985

Tél. : +33 147239820

Courriel : gremb.par@mfa.gr
Comptabilite.grece@mfa.gr

À : ORIS INGENIERIE
9 rue Turcon 13007 Marseille
Tel. 0661673731
Email: contact@orisingenierie.fr
RCS 811262906 Marseille

Objet : « Appel d'offres au Bureau d'Etudes pour des travaux de réparation sur l'immeuble Kouva à Marseille »

L'Ambassade de Grèce à Paris, compte tenu des dispositions de la loi 4412/2016, telle que modifiée et en vigueur, va procéder au choix direct d'un bureau d'études (BET), qui aura la supervision des travaux nécessaires à l'immeuble Kouvas à Marseille.

Plus précisément, selon le deuxième arrêté de sécurité 2024_01645_VDM du 15/5/2024 émis pour l'immeuble sis 9 rue du Midi et 62 rue de l'Audience, 13011 dans le 11e arrondissement de Marseille², l'Ambassade de Grèce, étant le gérant, doit « *missionner un homme de l'art qualifié (bureau d'études techniques, ingénieur, architecte ou entreprise qualifiée) afin de réaliser un diagnostic des désordres précédemment constatés à établir les préconisations techniques nécessaires aux travaux de réparation définitive ou de démolition, puis assurer le bon suivi des travaux, dont notamment :*

- *Conforter les ouvrages dégradés et, si nécessaire, remplacer les poutres du plancher haut des caves,*
- *Vérifier l'état de la toiture (combles, charpente, couverture, étanchéité...) et procéder aux travaux de réparation nécessaires, y compris pour une bonne gestion des eaux pluviales (gouttières et descentes) »*

La mission du bureau d'études comprend :

- L'analyse des précédents rapports,
- le constat visuel des désordres,
- L'établissement d'un rapport diagnostic avec les préconisations de renforcement,

² https://www.marseille.fr/sites/default/files/contenu/logement/Arreteres-peril/9_rue_du_midi_62_rue_de_laudience-13011-mes_01645-15052024-a.pdf

- la consultation des entreprises et l'analyse des devis,
- la réunion de démarrage des travaux,
- le suivi des travaux,
- la validation des factures et
- la réception des travaux.

Le budget total est fixé à 5220,00 euros TTC et votre bureau est invité à soumettre son offre pertinente, en respectant strictement les spécifications mentionnées ci-dessus.

L'offre à évaluer doit inclure :

- a) Le prix unitaire par article, TVA comprise, ainsi que leur valeur totale, qui ne doit pas dépasser le budget total sus mentionné.
- b) Le pourcentage de TVA correspondant à chaque article
- c) La durée de l'offre.

Votre offre peut être soumise par voie électronique au Secrétariat de l'Ambassade, gremb.par@mfa.gr et comptabilite.grece@mfa.gr jusqu'au 20 juin 2025.

Avant l'attribution du projet, le soumissionnaire devra fournir :

Un extrait Kbis, une attestation de régularité fiscale, une attestation URSSAF, casier judiciaire du représentant et le RIB de l'entreprise.

Des offres d'entreprises qui n'ont pas été invitées ne seront pas prises en compte.

